

N^o 2

L'an mil huit cent quarante deux, le trent deuxieme jour
du mois de Janvier, a quatre heures Du Soir, en la mairie

Dufay
Louis Joseph

et gardierant nous Louis Bellart, Maire officier de
l'Etat-civil de la Commune de Mirmeillon Canton de Saint
Omer (Nord), arrondissement de Saint-Omer, Département
du Pas de Calais, ont comparu Louis Joseph Dufay
age de vingt neuf ans, oursus chapeu tiers, et Benoit
Joseph Dufay, age de trente cinq ans, ma nouz me
soud deux Domestiques en cette Commune. desquels nous
ont declare que Louis Joseph Dufay, age de trois
semaines ne et domicile en cette Commune, fils du
premier comparant et de Catherine Noffel est decede
en la maison de son pere aude en cette dite Commune
aujourd'hui a deux heures apres midi la dite
Declaration faite par les sieurs Louis Joseph
Dufay et Benoit Joseph Dufay ci dessus denom
me et le premier sieur du defunt et le second one
nous etant a l'heure du Deces sur notre transport
aupres de la personne decede nous en avons sur
le champ dressé le present acte lecture faite les
deux temoins ont declare ne savoir siques de ce
interpellé, et nous avons signe apres lecture
faite